



LA MER : UNE ALTERNATIVE POUR LA MOBILITE !

L'ex-président de la CAC devenu sénateur fait l'éloge du territoire projetant qu'il deviendrait le champion de France de la création d'emplois industriels avec d'ici 25 ans près de 25 000 salarié.e.s attendu.e.s.

Ces promesses situées très loin dans le futur, basées sur d'hypothétiques perspectives sans analyse prospective crédible ni fondement réel n'engagent que lui ou selon l'adage connu ceux qui veulent y croire. Elles ignorent plusieurs possibles externalités négatives : dérèglement climatique, géopolitique instable, généralisation des conflits armés dans le monde, relance de la course aux armements pour répondre à la baisse tendancielle du taux de profit du capitalisme, passage en économie de guerre.

De fait l'ex-président de la CAC n'invente rien ! Cela fait des décennies que les habitants du Nord-Cotentin sont abreuvés de promesses d'emplois à Cherbourg sans jamais en constater la concrétisation. A supposer que les emplois nouvellement promis arrivent il conviendrait de s'y préparer en termes d'infrastructures (écoles, hôpital...), de mobilité, pour compléter et améliorer l'offre du BNG, créer des alternatives au tout routier.

Le BNG apporte un plus sur le réseau mais ne semble pas avoir réduit considérablement le nombre de voitures sur le territoire urbain. À Cherbourg, les points stratégiques restent saturés aux heures de pointe, 50 000 voitures empruntent chaque jour au carrefour de la gare SNCF, les bouchons restent récurrents sur les quais en raison de la restriction de voies dédiées aux voitures. En raison de la structuration de la ville adaptée aux contraintes de son ouverture directe sur la mer la configuration de Cherbourg permet-elle de rendre efficace ce type d'aménagements ?

L'urgence climatique impose de décarboner massivement et rapidement le secteur des transports, de mettre en chantier immédiatement une réflexion collective de grande ampleur sur le sujet en lieu et place de mesures arbitraires comme les ZEF (zones à faibles émissions) qu'il convient de supprimer en raison de leur caractère profondément antisocial et inégalitaire qui provoque une ségrégation sociale qui ne dit pas son nom. Il convient de rappeler que cette loi a été votée de conserve par les macronistes et le RN !

Au vu du positionnement géographique de Cherbourg ne peut-on réfléchir à l'utilisation de la mer comme solution de mobilité ? Par exemple un mode de transport maritime tel que les bateaux-bus, utilisé dans de nombreuses villes portuaires françaises : Lorient, Brest, Toulon, Sète... également exploité dans de nombreux autres pays, pourrait être une solution pour Cherbourg !

Les entreprises se trouvent directement liées à la mer d'Est en Ouest : PNA, LMN Power, CMN, NAVAL GROUP et toute la sous-traitance...

Relier les extrémités de la ville par la mer doit être un projet pour les prochaines années !

Ce mode de transport alternatif répond à une urgence de développement écologique. La route a pris trop d'importance depuis plusieurs années avec des effets collatéraux négatifs : pollution, dégâts sur la santé publique, temps de trajet de plus en plus longs pour aller travailler. Pouvoir

se déplacer d'une façon apaisée par ce mode de transport rapide et efficace peut être adapté aux contraintes locales : pas de bouchons sur l'eau, arrivée à l'heure, trajet agréable, énergie propre. Quant à la construction pas de problème, une entreprise cherbourgeoise spécialisée dans la construction maritime le fait déjà !!!

En lieu et place de « *l'argent facile* » promis à la guerre, nous disons : « Pas un euro pour la guerre » ! « La guerre ce sont des massacres de gens qui ne se connaissent pas pour le profit de gens qui se connaissent mais ne se massacrent pas » !!! Consacrons l'argent à des projets d'intérêt public destinées à soulager la peine et améliorer la qualité de vie des gens !

L'intérêt général c'est de vivre en Paix pour construire un monde meilleur, en satisfaisant les besoins sociaux et matériels sans détruire la planète !!!

Cherbourg le 21 mars 2025